



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E103072

VALABLE JUSQU'AU 17/11/2024

ÉDITÉ LE 18/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/2013
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 25/03/2021
2 000

Raison sociale : PRO ENERGIE

AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT
24660 COULOUNIEIX CHAMIERES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PERIGUEUX 797574902

Téléphone : 06 70 00 10 13
Portable : 06 49 74 09 10

Fax :

Siret : 797 574 902 00046

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 6110498

Site Internet : www.pro-energie.fr
E-mail : contact@pro-energie.fr

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000/001588467

Responsabilité légale :
HEBANT RODOLPHE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000/001588467

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Effectif moyen : 7 Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133 PROB	Installation de chauffe-eau thermodynamique	04/05/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	22/09/2022
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	04/05/2023
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure à 36 kVA	04/05/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	04/05/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	04/05/2023
o Panneaux solaires photovoltaïques	04/05/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BORDEAUX
LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC
BATIMENT 8
4, AVENUE DE CHAVAILLES
33525 BRUGES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.